



Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 12 mai 2015

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 13 mai 2015, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le député de Rousseau.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Simon Lajoie

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)


11h30
12/05/2015

« Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral le respect de la parole donnée aux Québécois par le premier ministre, le 5 décembre 2014, selon laquelle la hausse de tous les tarifs serait limitée à l'indexation au coût de la vie;

Qu'elle demande au premier ministre de rappeler à l'ordre son ministre de la Santé et des Services sociaux, qui a confirmé une augmentation supérieure à l'inflation du tarif exigé aux personnes vivant dans un CHSLD. »
